

## CAFDES PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ

### Les objectifs de la formation CAFDES

La formation CAFDES délivrée par l'ARIF vise à vous faire acquérir et/ou à renforcer les compétences liées aux fonctions de direction et spécifiquement celles propres au secteur social et médico-social. Elle vous propose des parcours professionnalisant en prenant en compte vos aspirations tout en répondant aux exigences requises afin d'occuper les postes de directeurs (trices) d'associations, de pôles, d'établissements ou services médicosociaux, dans une perspective stratégique de développement et de changement, aux conditions qui permettent l'acquisition des certifications du diplôme CAFDES délivré par l'EHESP. A ce titre, les contenus et modalités de formation correspondent au référentiel défini par l'Etat en août 2022.

### La formation s'articule autour de 4 BLOCS DE COMPÉTENCES

#### BLOC 1 : Participer à l'élaboration de projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques

Durée : 196 heures d'enseignement théorique + stage pratique.

Temporalité : Juin N/ Mars et Avril N+1

#### Descriptif du bloc de compétences

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale concourt à l'élaboration de projets stratégiques territoriaux. Il apporte une expertise sur la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec son champ d'intervention. Il mène une démarche de diagnostic territorial, mobilise une veille stratégique, élabore des scénarios prospectifs et des stratégies d'action dans l'intérêt du projet d'établissement ou de service et des personnes. En cohérence avec les orientations de la gouvernance, il définit une stratégie de développement du partenariat et du travail en réseau sur son territoire. Il représente l'établissement ou le service dans des instances institutionnelles et partenariales.

#### Activités du bloc de compétences :

- Conduire une démarche prospective ;
- Mettre en place une stratégie de développement du partenariat et du travail en réseau.

#### Contenu pédagogique :

##### **1.1. Conduire une démarche prospective**

- 1.1.1. Conduire une démarche de diagnostic territorial
- 1.1.2. Apporter une expertise sur la mise en œuvre des politiques publiques en lien avec son champ d'intervention
- 1.1.3. Développer une veille stratégique

##### **1.2. Mettre en place une stratégie de développement du partenariat et du travail en réseau**

- 1.2.1. Elaborer une stratégie de développement du partenariat
- 1.2.2. Travailler en réseau

#### Siège Social

Dans les bureaux de la Fondation INFA  
10-12, Av. du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

#### Lieu de formation et courrier

dans les locaux de la Fondation ITSRS - IRTS MONTROUGE  
1 Rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge

### **Modalités Pédagogiques**

- Apports théoriques et méthodologiques en grand groupe
- Conférences et échanges sous forme de débats
- Travail en sous-groupes autour d'études de cas
- Accompagnements individualisés pour l'élaboration du rapport de stage et de la note d'aide de la décision et sa formalisation.
- Voyage d'études à Bruxelles

### **Modes de validation et Certification EHESP (organisée par l'ARIF)**

Épreuves permettant de valider les travaux préparatoires à la rédaction et à la présentation orale de la NAD, notamment dans leur dimension méthodologique et théorique.

L'épreuve consiste en l'élaboration et la soutenance d'une note d'aide à la décision. Le sujet est obligatoirement issu de la formation pratique ou de l'activité professionnelle.

### **BLOC 2 : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service**

**Durée :** 154 heures d'enseignement théorique+ stage pratique à réaliser entre septembre et juin

**Temporalité :** Septembre N/ Novembre N+1

### **Descriptif du bloc de compétences**

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale définit et pilote la démarche d'élaboration du projet d'établissement ou de service. Il veille à la cohérence entre les valeurs et les orientations du projet de la personne morale et celles du projet d'établissement ou de service. Il anticipe les évolutions du contexte d'intervention sociale pour définir les choix stratégiques de développement du projet d'établissement ou de service dans l'intérêt des personnes. Il veille à l'application des politiques publiques, garantit les droits et les libertés des personnes et peut solliciter ou collaborer avec l'entourage. Il conduit l'évaluation et la démarche d'amélioration continue du projet d'établissement ou de service.

### **Activités du bloc de compétences :**

- Élaborer et piloter le projet d'établissement ou de service
- Mettre en œuvre et évaluer le projet d'établissement ou de service.

### **Contenu pédagogique**

#### **2.1. Elaborer et piloter le projet d'établissement ou de service**

- 2.1.1. Définir les orientations stratégiques du projet d'établissement ou de service
- 2.1.2. Coordonner la démarche d'élaboration du projet d'établissement ou de service

#### **2.2. Mettre en œuvre et évaluer le projet d'établissement ou de service**

- 2.2.1. Conduire la mise en œuvre du projet d'établissement ou de service
- 2.2.2. Créer les conditions de l'exercice des droits et des libertés des personnes
- 2.2.3. Mettre en œuvre une démarche d'évaluation du projet d'établissement ou de service

### **Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques et méthodologiques en grand groupe
- Conférences et échanges sous forme de débats
- Travail en sous-groupes autour d'études de cas
- Accompagnements individualisés pour l'élaboration du mémoire et sa formalisation
- Etude de terrain

### **Siège Social**

Dans les bureaux de la Fondation INFA  
10-12, Av. du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

### **Lieu de formation et courrier**

dans les locaux de la Fondation ITSRS - IRTS MONTROUGE  
1 Rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge

### Modes de validation

#### Contrôles continus

- Dossier d'analyse stratégique d'une situation à partir d'une étude de terrain, noté sur 20
- Présentation de la problématique du mémoire

#### Certification EHESP

- Rédaction d'un mémoire (de 60 pages environ) portant sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un mode de prise en charge ou d'une offre de services, noté sur 20
- Soutenance du mémoire d'une durée de 50 minutes, notée sur 20.

### BLOC 3 : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou du service

Durée : 196 heures d'enseignement théorique

Temporalité : Avril N / Mai N+1

#### Descriptif du bloc de compétences

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale manage l'équipe de direction et des équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles en tenant compte de leur diversité. Il conçoit et met en œuvre une organisation du travail pour répondre au projet de l'établissement ou du service en prenant en compte la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels. Il applique le cadre réglementaire dans la gestion des ressources humaines de l'établissement ou du service. Il définit la politique de formation et de qualification et la politique de recrutement en cohérence avec les besoins en emplois et en compétences de l'établissement ou du service. Il gère les relations sociales et les instances représentatives du personnel.

#### Activités du bloc de compétences :

- Diriger une équipe ;
- Piloter la gestion des emplois et des compétences ;
- Conduire la gestion des ressources humaines.

#### Contenu pédagogique

##### **3.1. Diriger une équipe**

- 3.1.1. Assurer le management d'une équipe
- 3.1.2. Concevoir une organisation du travail
- 3.1.3. Mettre en œuvre une organisation du travail

##### **3.2. Piloter la gestion des emplois et des compétences**

- 3.2.1. Concevoir et conduire une politique de recrutement
- 3.2.2. Définir et mettre en œuvre une politique de formation et de qualification

##### **3.3. Conduire la gestion des ressources humaines**

- 3.3.1. Mettre en œuvre le cadre réglementaire en lien avec la gestion des ressources humaines de l'établissement ou du service
- 3.3.2. Gérer les relations sociales et les instances représentatives du personnel

#### Siège Social

Dans les bureaux de la Fondation INFA  
10-12, Av. du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél : 01 82 73 20 73 – Mail : [contact@arif-social.fr](mailto:contact@arif-social.fr) – Site : <https://cafdes.arif-social.fr/>  
Siret : 448 400 887 000 49 – APE : 8559A – Déclaration d'existence : 11 75 364 95 75

#### Lieu de formation et courrier

dans les locaux de la Fondation ITSRS - IRTS MONTROUGE  
1 Rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge

### Modalités pédagogiques

#### **Apports théoriques et méthodologiques.**

- Travail en binômes et/ou en sous-groupe sur des études de cas et travaux pratiques. Certaines études de cas seront co animées par le formateur et un directeur/directrice d'établissement.
- Devoir sur table (examen blanc) permettant au stagiaire de se repérer en préparation de l'épreuve de validation, de se mesurer à des conditions d'examen notamment en termes de gestion du temps. Correction collective et individuelle (appréciation écrite).
- Réalisation par les participants d'un diagnostic du système de communication interne et externe des différents établissements ou services.
- Analyse de situations professionnelles dans lesquelles les participants sont impliqués
- Mises en situation et jeux de rôles.

### Modes de validation

#### **Contrôles continus**

- Epreuve orale de MGRH et droit du travail, notée sur 20

#### **Certification EHESP**

- Etude de cas écrite d'une durée de 4 heures portant sur le management et la gestion des ressources humaines

### BLOC 4 : Gérer les volets économique, financier et logistique de l'établissement ou du service

**Durée :** 154 heures d'enseignement théorique

**Temporalité :** Avril N / Mai N+1

#### **Descriptif du bloc de compétences**

Le directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale est responsable de la gestion économique et financière de l'établissement ou de service. Il analyse les enjeux budgétaires annuels et pluriannuels. Il recherche des financements, négocie et contractualise le budget. Il en assure l'exécution et rend compte de sa gestion. Il définit la politique d'investissement et de suivi de la logistique. Il veille à l'application des cadres réglementaires, à l'adaptation et à la mise en conformité des équipements mobiliers, immobiliers et techniques dans l'intérêt des personnes et de l'équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle.

#### **Activités du bloc de compétences :**

- Conduire la gestion économique et financière de l'établissement ou du service ;
- Définir une politique d'investissement et de suivi de la logistique en lien avec le projet d'établissement ou de service.

#### **Contenu pédagogique**

##### **4.1. Conduire la gestion économique et financière de l'établissement ou du service**

4.1.1. Elaborer le budget de l'établissement ou du service

4.1.2. Exécuter le budget de l'établissement ou du service

##### **4.2. Définir une politique d'investissement et de suivi de la logistique en lien avec le projet d'établissement ou de service**

4.2.1. Evaluer les besoins en investissements mobiliers, immobiliers et techniques

4.2.2. Piloter la logistique

#### **Siège Social**

Dans les bureaux de la Fondation INFA

10-12, Av. du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

#### **Lieu de formation et courrier**

dans les locaux de la Fondation ITSRS - IRTS MONTROUGE

1 Rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge

Tél : 01 82 73 20 73 – Mail : [contact@arif-social.fr](mailto:contact@arif-social.fr) – Site : <https://cafdes.arif-social.fr/>

Siret : 448 400 887 000 49 – APE : 8559A – Déclaration d'existence : 11 75 364 95 75

#### **Modalités pédagogiques**

- Apports théoriques des formateurs à partir de documents élaborés par ceux-ci et remis aux stagiaires.
- Exposés des stagiaires sur certains éléments de contenus (par exemple : la pluriannualité budgétaire).
- Travaux en petits groupes et en grands groupes à partir d'études de cas et sessions d'entraînement intensif à l'épreuve.
- Soutiens individualisés (conseils et exercices adaptés) pour les personnes en demande d'une aide personnalisée
- Exercices d'entraînement, fiches et cours, conseils et corrections personnalisés
- Exposés des réglementations.
- Etudes de cas à partir des situations professionnelles des participants.
- Préparation au passage de l'épreuve.

#### **Modes de validation**

##### **Contrôle continu :**

- Dossier portant sur le diagnostic logistique et immobilier dans un établissement ou terrain de stage, noté sur 20

##### **Certification EHESP pour l'ensemble du DF3**

- Epreuve écrite d'une durée de 4heures portant sur la gestion économique et financière d'un établissement ou d'un service.

#### **Siège Social**

Dans les bureaux de la Fondation INFA  
10-12, Av. du Val de Fontenay, 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél : 01 82 73 20 73 – Mail : [contact@arif-social.fr](mailto:contact@arif-social.fr) – Site : <https://cafdes.arif-social.fr/>  
Siret : 448 400 887 000 49 – APE : 8559A – Déclaration d'existence : 11 75 364 95 75

#### **Lieu de formation et courrier**

dans les locaux de la Fondation ITSRS - IRTS MONTROUGE  
1 Rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge